

Conseil d'établissement École Paul-VI
Séance du mercredi 8 octobre 2014
Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mercredi 8 octobre à 19h à la bibliothèque de l'école Paul-VI, située au 666 Le Laboureur à Boucherville.

Étaient présents

Monsieur Jean-François Giroux, parent
Monsieur Pierre-Luc Beaucage, parent
Madame Marie-Christine Tremblay, parent
Madame Josée Hamel, représentante de l'OPP
Madame Marie-Christine Brunet, enseignante
Madame Vincent Fraser, enseignant
Monsieur Simon Lachapelle, enseignant
Madame Marie Sylvie Laurin, enseignante
Madame Mélanie Gilbert, représentante du service de garde
Madame Lise Bonneau, représentante du personnel de soutien
Madame Martine Jolicoeur, parent
Madame Christine Tremblay, directrice

Était absent

Monsieur René Dubé, parent

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Mme Tremblay préside le début de l'assemblée. L'assemblée est déclarée ouverte après constatation du quorum. Madame Tremblay présidera le reste de l'assemblée, tel qu'accepté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé en laissant le point 8., Information, ouvert.

CÉ 14-15-910

3. Présentation des membres du C.É 2014-2015

4. Revue et adoption du procès-verbal

4.1 Procès-verbal 11 juin 2014.

Le procès-verbal sera envoyé par courriel la semaine prochaine.

4.2 Suivi des actions à prendre

Aucun suivi

5. Élections

Présentation du rôle du Conseil d'Établissement et de l'OPP et des rôles particuliers de la présidence et de la vice-présidence.

5.1 Présidence

Monsieur Pierre-Luc Beaucage est élu président.

5.2 Représentant au comité de parents

Monsieur Jean-François Giroux est élu membre du comité de parents.

6. Parole au public

Aucun public

7. Affaires courantes

7.1 Calendrier des rencontres

Le calendrier a été envoyé par courriel. Le calendrier détaillé suivra. Il est important d'aviser la direction ou le président en cas d'absence.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

CÉ 14-15-911

7.2 Règles de régie interne 14-15

Les règles de régie interne sont approuvées à l'unanimité.

CÉ 14-15-912

7.3 Dénonciations d'intérêts

Le formulaire de dénonciation est distribué aux membres.

7.4 Invitations pour formation

Les formations sont présentées par la directrice.

7.5 Élections scolaires

Les élections sont le 2 novembre. Une feuille d'information est distribuée.

7.6 Service de garde

Balade autour de l'école : les élèves du préscolaire font des balades autour de l'école lorsque les terrains sont très mouillés. La demande est approuvée.

Sortie à la maison des jeunes : pour 10 lundis consécutifs avec transport en minibus de la ville. La demande est approuvée.

Soccer inter-école : du 13 nov. Jusqu'au mois de mars. Cette demande est autorisée.

7.7 Service d'ergothérapie préscolaire

Le service doit être gratuit pour les parents. Il s'agit d'un service à titre préventif. La décision finale n'est pas encore prise car présentement l'argent est un enjeu. Il est possible que les coûts soient de 3000\$ pour ces services. La directrice nous reviendra.

7.8 Halloween

L'école demande une dérogation à sa politique alimentaire pour 4 occasions pendant l'année (halloween, Noël, St-Valentin et Pâques).

Une autorisation est également demandée afin de distribuer des tirelires pour l'organisme Les diabétiques du Québec.

7.9 Budget du Conseil d'établissement

Le budget du C.É sera d'environ 400\$ pour l'année. Mme Laurin propose de ne pas acheter de nourriture ni bouteille d'eau lors des rencontres. Mme Bonneau apportera des pichets d'eau et des verres. Le budget sera réparti de cette façon : semaine de reconnaissance du personnel Remboursement du kilométrage selon les règles de Régie Interne et un budget de fonctionnement reconnaissance pour Noël et fin d'année.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

CÉ 14-15-913

7.10 Levée de fonds et campagne de financement

Cette année, il est décidé de reconduire le marathon-marcheton.

7.11 Présentation de documents

La directrice nous montre à quel endroit sont situés les documents suivants sur le site internet : Les Normes et modalités des apprentissages, le Plan de lutte contre l'intimidation et le Rapport annuel.

7.12 Activités complémentaires non obligatoires

Les activités présentées sont approuvées à l'unanimité incluant l'activité de La Ferme du Bassin qui a été approuvée par courriel.

CÉ 14-15-914

8. Information

8.1 Parole à la directrice

Les petits chanteurs de Boucherville est l'organisme pour l'activité Culture à l'école. Cette activité est gratuite.

8.2 Parole aux représentants du personnel

Le thème de l'année est Chante-la ton année! Chaque niveau à sa propre chanson.

8.3 Parole aux membres

Aucune prise de parole.

8.4 Parole à la représentante de l'OPP

Il y a eu autour 245 commandes pour les effets scolaires. Les photos ont été prises avec une nouvelle formule.

8.5 Parole à la représentante du comité de parents

Aucune prise de parole.

8.6 Parole à la présidente

Aucune prise de parole.

9. Autres sujets

NIL

10. Évaluation de la rencontre

Belle rencontre

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h.